

MOTION CA DU LYCEE COUBERTIN SUR LA REFORME DES STI-STL

Le CA du lycée Coubertin rejette la réforme des STI-STL, à l'instar du Conseil Supérieur de l'Education (CSE) qui a refusé les deux projets d'arrêtés portant sur l'organisation et les horaires des enseignements en classe de Première STI2D (ex STI) et STL.

En effet, celle-ci remet en cause la voie technologique qui a démontré son efficacité et a participé à la démocratisation de l'accès au baccalauréat. Elle est censée favoriser les élèves qui poursuivront un parcours long (types écoles d'ingénieurs) mais elle risque de conduire à l'échec nombre de jeunes qui actuellement peuvent réussir grâce aux séries STI-STL et obtenir un BTS ou un DUT.

Cette réforme annonce la fin de ce qui fait la spécificité de cette voie depuis 150 ans à savoir le travail pratique autour d'un objet technique au profit de contenus théoriques et peu attractifs. Les projets de programmes des enseignements généraux et technologiques confirment la dénaturation de ces formations.

Elle aura par ailleurs pour conséquence des suppressions de postes massives (fil conducteur de toutes les réformes de l'Education Nationale) et à des reconversions dont les modalités sont inacceptables. Cela se solde déjà à une suppression de poste dès cette année dans notre établissement.

C'est pourquoi le CA du lycée Coubertin de Meaux demande un « moratoire » sur la mise en place de la réforme STI-STL à la rentrée 2011 pour qu'une vraie négociation s'engage pour une réforme de la voie technologique permettant de conserver sa spécificité et son attractivité.

Vote :

Pour : 11

Abs. : 2

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 4

MOTION DU CA SUR LES ELEVES SCOLARISES SANS PAPIERS

Considérant que plusieurs jeunes étrangers sans papiers, élèves de lycées, ont été expulsés ces derniers mois et que cela va à l'encontre du droit à l'éducation et que ces mesures mettent en péril l'avenir de ceux qui sont arrêtés en les arrachant à leurs études et qu'elles fragilisent à l'extrême celles et ceux qui ne disposent pas encore de papiers et sont, de ce fait, menacés d'arrestation à tout moment, le Conseil d'administration du lycée Coubertin du 10 février 2011 dénonce l'arrestation et l'expulsion de tout élève étudiant en France sans papiers pour qu'il puisse séjourner légalement dans le pays dans lequel il étudie. En effet, la scolarité de ces jeunes témoigne de leur réelle volonté de s'insérer dans la société française. De plus, l'arrestation et l'expulsion d'un ou d'une camarades de classe du lycée Coubertin serait un traumatisme grave pour tous les élèves et les personnels de l'établissement, il serait incompréhensible aux yeux des jeunes dont la personnalité est en cours de constitution que les adultes chargés de leur formation intellectuelle et morale laissent se produire de tels actes sans réagir.

Vote :

Pour : 9

Abs. : 4

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 3

Une personne n'a pas voté car elle s'est absentée au moment de ce vote.

MOTION DU CA COUBERTIN DU 10 FEVRIER 2011 DENONCANT LES SUPPRESSIONS DE POSTES ET LES REFORMES ACTUELLES

Le Conseil d'administration du lycée Coubertin de Meaux du 10 février 2011 dénonce la politique actuelle de suppressions de postes dans les établissements secondaires. En effet, dans l'académie de Créteil, 426 postes vont être supprimés l'an prochain pour 3800 élèves en plus dans les collèges et les lycées. Ces suppressions de postes sont surtout dues à l'application de la réforme du lycée et celle de la formation des enseignants.

Ces réformes ont des conséquences multiples :

- Baisse des heures postes et des HSA dès la rentrée 2011 alors que les élèves arrivent massivement dans le secondaire
- Les effectifs par classe augmentent fortement car on fait disparaître les classes à effectifs réduits en créant des classes L/ES et S-SVT/SI comme c'est le cas dans le lycée au lieu de faire des classes à effectif réduit
- Sans aucun respect du groupe classe et d'un enseignement différencié selon les séries, certains lycées et certains professeurs d'histoire-géographie verront l'an prochain dans la même classe de 1^{ère} des élèves qui passeront le baccalauréat anticipé en fin d'année (1^{ère} S) et d'autres qui ne le passeront qu'en fin de Terminale (1^{ère} L et ES).
- Les réformes actuelles mettent en concurrence les disciplines afin de « récupérer les heures de dédoublement » ou l'accompagnement personnalisé pour conserver les postes.
- La réforme des STI-STL entraîne une suppression massive de postes au détriment des élèves. La spécificité de ces séries et de leur attractivité sont ainsi remis en cause.
- Ces réformes actuelles sont renforcées par la mise en place des fameuses primes versées aux chefs d'établissement (au maximum 6000€ sur 3 ans) et aux Recteurs (prime allant jusqu'à 22 000€ annuels) en fonction de leur « mérite », de l'application des réformes et de leurs résultats locaux (examens, suppressions de postes...)

Le CA du lycée Coubertin ne peut que dénoncer avec les parents et les élus des élèves cette situation dont les élèves en difficulté sont les premiers à payer le prix. De plus, l'importance des heures supplémentaires dans certaines disciplines entraîne parfois la disparition de postes de collègues ce qui peut être préjudiciable par la suite pour les élèves du lycée.

Vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abs. : 1

Ne prend pas part au vote : 4